



Non règlement d'une facture lors demarchage

Par **fabien769**, le **14/10/2015** à **16:32**

Bonjour,

Nouveau sur Paris je suis locataire, une personne s'est présentée devant ma porte pour me demander si j'avais un conduit d'aération je lui ai répondu que oui. Je ne me rappelle plus si il a dit qu'il était missionné par le syndic mais qu'il y avait une affiche en bas de l'immeuble pour dire qu'ils allaient passer, lui et son collègue. En gros que c'était quelque chose qu'ils faisaient tous les ans, qu'ils étaient missionnés Ils sont "pros", je demande à voir la carte, il me la présente. Il s'impose presque et rentre.

Bref il fait son "travail" et me fait remplir une facture 80€ pour ça je suis étonné mon proprio ne m'en a jamais parlé. Je met mon nom et signe et me demande la somme en espèce ou en chèque je n'ai pas ça sous la main. J'appelle mon proprio je commence à trouver ça louche et me dit qu'il n'en a jamais entendu parlé et ensuite parle au démarcheur et mon proprio dit qu'il arrive avec les flics.

Au final, les deux partent sans que je les ai réglé mais ils ont mon nom et ma signature sur une soi disant facture.

Est ce qu'ils peuvent en faire quelque chose ?

Quels sont les risques ? Dois je faire quelque chose ?

Merci de vos réponses

PS : Jeune provincial je n'ai jamais vu ça !

Par **moisse**, le **14/10/2015** à **18:31**

Bonsoir,

[citation]Jeune provincial je n'ai jamais vu ça [/citation]

Vieux parisien, j'ai vu les faux postiers et autres agents venir réclamer des étrennes avec des

photocopies de calendrier.

Vieux provincial je suis dérangé tous les jours au téléphone par des "agréés" ERDF qui veulent établir un diagnostic "isolation" chez moi.

Vous avez été victime d'une arnaque et c'est tout. Vous aurez peut-être quelques relances plus ou moins insultantes, mais vous ne lâchez pas un sou.